



**RAPPORT D'ANALYSES EXPORT
CERTIFICATE OF ANALYSIS**

**SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD**

Echantillon N° : **11-07373**

page n°1/2

Date réception:	19/04/2011
Date analyse:	20/04/2011
Appellation:	SAVIGNY LES BEAUNE 1ER CRU LES GUETTES
Couleur:	Rouge
Millésime:	2009

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
*Titre alcoométrique volumique IRTF	% vol.	13,15
*Glucose Fructose Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,2
*Acidité volatile Flux continu KI-KIO3	g/L acide acétique	0,73
*Acidité totale Titrimétrie potentiométrique automatisée	g/L acide tartrique	5,78
*pH Potentiométrie automatisée		3,55
*Acide L-malique Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,1
*SO2 Libre Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	20
*SO2 Total Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	77
*Fer Absorption atomique	mg/L	2,1
*Cuivre Absorption atomique	mg/L	0,11
*Masse Volumique IRTF	Kg/L	0,9909
*Extrait sec total Densimétrie (A.30)	g/L	25,3
Cendres	g/L	2,5

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



A Beaune, le Mercredi 20 Avril 2011 à 18h 03

Aurélie PREVOT

œnologie Conseil

LABORATOIRE
BURGUNDIA œnologie



**RAPPORT D'ANALYSES EXPORT
CERTIFICATE OF ANALYSIS**

SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD

Echantillon N° : **11-07373**

page n°2/2

Date réception:	19/04/2011
Date analyse:	20/04/2011
Appellation:	SAVIGNY LES BEAUNE 1ER CRU LES GUETTES
Couleur:	Rouge
Millésime:	2009

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
* Acide citrique Enzymatique manuelle	g/L	<1,0
* Acide sorbique Chromatographie papier		Néant
* Acide salicylique Chromatographie papier		Néant

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



A Beaune, le Mercredi 20 Avril 2011 à 18h 03

Aurélie PREVOT
œnologie Conseil
LABORATOIRE
BURGUNDIA œnologie